

Énergie: Le Maroc signe trois accords pétroliers avec quatre compagnies

19/06/2009

Les entreprises signataires sont les irlandaises Island international Exploration B.V. (Island) et San Leon (Morocco) LTD (San Leon); et les britanniques Serica Energy Holding B.V. (Serica) et Longreach Oil and Gas Ventures Limited (Longreach). Les dits accords portent sur un total de 34 387,5 km². Selon un communiqué de l'ONHYM, deux accords ont été signés avec Island et Serica. En vertu de cet accord, il a été concédé à ces sociétés une superficie totale de près de 12 715 km² composée de 7 permis dits « Fom Draa offshore 1 à 3 » et « Sidi Moussa Offshore 1 à 4 ». Les deux compagnies indiquent dans des communiqués séparés que l'accord a une durée maximum de 8 ans et que la zone d'exploration se trouve à environ 100 kilomètres au sud-ouest de la ville d'Agadir. Au cours de la période initiale de validité du contrat, les adjudicatrices prévoient la réalisation d'études de travaux géologiques, géophysiques et géochimiques.

Le troisième accord signé avec Island, San Leon et Longreach porte sur 11 permis onshore dits « ZAG 1 à 11 ». Sa superficie est de 21 672,5 km². Pour sa période initiale de validité, il est prévu l'exécution des études, des travaux de géologie, l'acquisition et le traitement et l'interprétation de lignes sismiques 2D.

Le domaine minier de l'ONHYM – représentant des intérêts du Royaume dans l'exploration et la production des hydrocarbures et des ressources minières – compte selon la MAP, 20 accords pétroliers et 7 contrats de reconnaissance d'une superficie totale de 227 643,21 km²; sans compter les zones de cette signature. De plus, vingt sept sociétés sont actuellement partenaires de l'ONHYM dans 5 concessions d'exploitation, 85 permis de recherche, et 7 autorisations de reconnaissance. Le pays multiplie les contrats d'exploitation tout en visant la recherche de nouvelles sources d'énergies. Pour le moment, il n'y a rien de concret en matière de pétrole, juste des signes encourageants, comme les schistes bitumineux de Tarfaya.

Le régime fiscal marocain est attrayant par rapport à d'autres producteurs d'Afrique du Nord et de l'Ouest producteurs de pétrole et de gaz. En effet l'État marocain participe jusqu'à 25% dans la production comme l'a souligné Serica dans son communiqué.

L'octroi de ces permis est une preuve supplémentaire du succès de notre politique d'« ouverture » dans la promotion d'un grand nombre de possibilités d'exploration onshore et offshore au Maroc a affirmé Amina Benkhadra, ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, après la signature, rapporte la déclaration de Serica.

Ibrahima Koné
Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=2129>